

RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 02 FEVRIER 2017

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS LES POINTS SUIVANTS :

- Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 15 décembre 2016.
- Délégation d'attributions au bureau communautaire.
- Modification du règlement intérieur du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Paris – Vallée de la Marne.
- Mise à jour du tableau des effectifs - Budget Principal.
- Mise à jour du tableau des effectifs – Budget Annexe Le Nautil.
- Conditions de recrutement d'un directeur de médiathèque.
- Conditions de recrutement de la responsable du service citoyenneté-prévention.
- Conditions de recrutement de la responsable de la communication des équipements intercommunaux.
- Conditions de rémunération des surveillants de self.
- Convention relative à la mission d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité du Centre de Gestion de Seine et Marne.
- Convention relative aux actions de conseils et de formations dans le domaine de la santé et la sécurité au travail du Centre de Gestion de Seine et Marne.
- Désignation d'un membre suppléant au comité de direction de l'Office du tourisme Paris-vallée de la Marne.
- Adhésion à l'association « FEDAIRSPORT » et désignation d'un représentant.
- Adhésion à l'association « A.N.D.E.S » et désignation d'un représentant.
- Attribution d'une subvention à l'Université Paris-Est Marne la Vallée (UPEM) pour l'organisation de la Journée Portes Ouvertes (JPO) 2017.
- Attribution d'un acompte de subvention à l'IINO77 (Ingénierie d'Insertion du Nord-Ouest 77) - Convention de participation financière (*M. François BOUCHART, Président de l'IINO77, ne prend pas part au vote*)
- Garantie d'emprunt - Logement Francilien - Réhabilitation Kit Plomberie - Résidence Grande Prairie de 201 logements à Chelles.
- Garantie d'emprunt - Valophis Habitat - Réhabilitation de 60 logements - Résidence Les portes du Lac à Noisiel et Lognes.
- Convention partenariale pour le fonctionnement et le financement du réseau de bus de PVM Sud (RESEAU SIT'BUS).
- Convention partenariale pour le fonctionnement et le financement du réseau de bus de PVM Nord (RESEAU APOLO7).

- Avenant de substitution à la convention de délégation de compétence du STIF pour le transport à la demande (TAD) de PVM Nord (PROXIBUS « La Navette du Bassin Chellois »).
- Avenant n°1 à la convention relative aux modalités de réalisation et au financement de l'étude « Intermodalité » du pôle d'échanges de Chelles.
- Convention de remboursement à la CAPVM de la part du service de transport à la demande (TAD) « La Navette du Bassin Chellois » desservant la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (commune de Claye-Souilly).
- Convention de remboursement à la CAPVM de la part du service de transport à la demande (TAD) « La Navette du Bassin Chellois » desservant la Communauté de Communes Plaines et Monts de France (communes de Le Pin et de Villevaudé).
- Maintenance des espaces verts du territoire de Paris – Vallée de la Marne – Autorisation donnée au Président à passer le marché.
- Avenant n°1 au programme d'actions du Contrat Intercommunal de Développement (CID) – Modification du programme d'actions communautaires.
- A pris acte de la tenue d'un Débat d'Orientation Budgétaire sur la base d'un Rapport d'Orientation Budgétaire.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A PRIS ACTE DES POINTS SUIVANTS :

- Relevé des décisions relevant de la délégation d'attributions au Président.

Séance levée à 21h45

Date affichage : 03 février 2017